



Communiqué de presse – Pour une diffusion immédiate

La hausse du SMIC : une menace pour l'emploi

Paris, le jeudi 26 juin 2008 – Xavier Bertrand a annoncé une hausse du SMIC de 0,9 % le 1er juillet prochain. Cela fait suite à une première revalorisation de 2,3 % le 1er mai dernier.

Selon une nouvelle étude de l'Institut Économique Molinari, ces revalorisations successives sont potentiellement néfastes pour l'économie et l'emploi. Plus encore, l'existence d'un salaire minimum légal est une cause de chômage structurel et d'exclusion.

Le SMIC : une cause de chômage structurel

Le salaire minimum est une interdiction pour les employés de percevoir un salaire inférieur à un certain seuil. C'est ainsi qu'il empêche la conclusion de contrats entre employeurs et employés et, de ce fait, crée du chômage.

Son coût total pour l'employeur, est d'environ 1500€. Ainsi, tous les travailleurs dont la productivité est plus faible que ce seuil sont, *de facto*, exclus du marché de l'emploi.

Des exemples dans le monde entier permettent de s'en rendre compte.

En Allemagne, un salaire minimum a ainsi été instauré dans le secteur postal en décembre 2007, à un niveau bien supérieur aux salaires pratiqués jusqu'alors. Les effets ont été immédiats. Une entreprise comme Pin Group a dû licencier plus de la moitié de ses 11 000 employés.

Ces effets négatifs du salaire minimum sur l'emploi sont d'autant plus importants que ce salaire est élevé. C'est pourquoi les revalorisations successives du SMIC ne sont pas sans conséquences sur l'emploi.

Le SMIC : un facteur d'exclusion

Ce chômage touche en premier lieu les travailleurs dont la productivité est la plus faible, c'est-à-dire les moins qualifiés et les jeunes sans expérience.

Pour pouvoir travailler, certains d'entre eux doivent se placer en marge du marché du travail. Ainsi, conclut l'étude, le travail au noir est souvent une forme de contournement des rigidités du droit du travail, au premier rang desquelles se trouve le salaire minimum.

Intitulée *Les effets économiques du salaire minimum*, l'étude est disponible à :
<http://www.institutmolinari.org/pubs/note20083fr.pdf>

Informations et demandes d'interviews :

Valentin Petkantchin, PhD

Directeur de la recherche

Institut économique Molinari

GSM: +33 6 82 69 17 39

valentin@institutmolinari.org

www.institutmolinari.org